

Discours clôture AG 2015 - Marie Devred

L'heure est à présent venue de clore notre AG statutaire.

Nos débats riches et passionnants, seront inscrits dans l'histoire de l'ODOD.

Le principe de la vente de notre Domaine étant acté, il nous restera à réussir cette transition, en ayant toujours à l'esprit le respect des missions qui nous sont dévolues.

Vous le savez, nous nourrissons l'espoir que l'acquéreur du Domaine soit un repreneur d'activité, pour préserver un maximum d'emplois. D'où l'importance, rappelée à nos salariés de continuer à développer l'activité commerciale. Au-delà de la beauté du site, seul le maintien du chiffre d'affaires peut en effet convaincre un éventuel repreneur.

Il est trop tôt aujourd'hui pour savoir qui seront les candidats au rachat, mais si nous n'avons d'autre choix que de vendre à un acheteur de propriété nue, nous aurions à assumer le financement d'un nouveau plan social dans les mêmes conditions que celui consacré aux moniteurs de l'internat.

Je l'ai dit tout à l'heure, l'ODOD, au travers de M. Guillaud, sera toujours proche de ses salariés tout au long de cette période difficile pour les accompagner au mieux.

Qu'ils soient ici à nouveau remerciés tous pour la route accomplie à nos côtés.

Avec la perspective de cette vente, c'est dès à présent qu'il nous faut écrire l'avenir.

De nombreux bouleversements vont intervenir dès l'année 2016, parmi lesquels l'organisation de nos colonies de vacances.

Le Conseil d'Administration s'est saisi sans attendre, de cette préoccupation, dont les AG locales se sont fait l'écho. Sans préjuger de ce que va nous dire tout à l'heure M. Wahnich, plusieurs pistes ont été envisagées avec une priorité accordée aux séjours de vacances organisés à l'identique de ce qui se fait à Chalès, mais sur un centre loué.

La Commission Vacances a d'ores et déjà commencé ses recherches et visité quelques centres. La gageure est difficile à relever pour 2016, les grands centres capables d'accueillir autant d'enfants étant déjà préemptés par des groupes fidélisés.

Nous allons bien évidemment poursuivre nos recherches, mais il n'est pas impossible que 2016 soit une année de transition au cours de laquelle nous devons faire appel à nos prestataires historiques.

Vous serez bien évidemment rapidement tenus informés de l'évolution de ce dossier, le catalogue vacances s'écrivant dès le mois de novembre.

Sachez, toutefois que le Conseil d'Administration du mois de mai a autorisé le principe d'accueillir sur Bilhervé les 12/14 ans (au lieu des 13/15 ans comme c'est le cas aujourd'hui), et d'augmenter le nombre de séjours achetés pour répondre à la tranche d'âge des 15 ans.

Il lui a semblé en effet cohérent de réunir les 12/14 ans qui sont des pré-adolescents aux aspirations communes, réservant aux jeunes de 15 ans la possibilité de découvrir de nouveaux horizons plus lointains.

Mais il n'y a pas que la commission vacances qui va être impactée, par ces bouleversements, la Commission Secours va, dès la rentrée

de septembre travailler à l'amélioration des aides apportées par notre Association.

Cela traduit une volonté très forte du Conseil d'Administration exprimée lors de la fermeture de l'internat, de réaffecter les frais de fonctionnement de cette structure vers une Action Sociale améliorée.

Ce n'était pas la fin d'une mission pour thésauriser, mais la fin d'une mission pour mieux servir la corporation et toucher plus d'enfants.

Cette enveloppe initialement consacrée à l'internat, nous l'avons déjà en partie réinvestie, je vous l'ai dit tout à l'heure, pour mieux accompagner nos jeunes OAD et ceux touchés par le handicap. Plus de 250 000€ viendront ainsi consolider notre Action Sociale dès cette année 2015.

Le budget prévisionnel 2016 verra quant à lui, la pleine réalisation de ce transfert. Le Conseil d'Administration réuni hier a en effet réaffirmé haut et fort cette exigence en demandant à la Commission Secours de lui faire des propositions.

Elle rendra compte de ses travaux au Conseil d'Administration des mois de novembre et décembre pour une mise en application courant 2016.

Dans un second temps, et forts de l'expertise de M. Wahnich, nous réfléchirons collectivement, après la cession du Domaine, à redistribuer une partie de l'enveloppe chalésienne à de nouveaux secours.

Bien évidemment, cela ne pourra se faire que si l'Administration nous en donne les moyens. C'est dire toute l'importance qu'il faut non seulement accorder à la défense de notre subvention, mais aussi à donner du poids à notre Association en faisant massivement adhérer nos collègues.

Nous avons déjà adressé une demande de rencontre à Christian Eckert, Secrétaire d'Etat chargé du Budget, pour le sensibiliser à la légitimité de notre Association qui crée du lien social en douane, et lui rappeler les dispositions prises envers le monde associatif, à savoir : la mise en place d'un principe de conventions pluriannuelles permettant aux associations de fonctionner par projet, et de ne pas subir les difficultés liées aux baisses des dépenses publiques.

Rappelons que l'engagement associatif a été déclaré « grande cause Nationale » en 2014.

Parallèlement à cette démarche, bien mieux qu'une motion, nous allons vous proposer dès la rentrée, de faire signer autour de vous, une pétition nationale exigeant que notre subvention soit maintenue à l'identique (les sommes volontairement abandonnées par les douaniers doivent être redistribuées aux douaniers).

Nous savons pouvoir compter, pour donner de l'écho à cette revendication, sur le soutien des syndicats douaniers à qui nous avons déjà demandé de parler de l'Œuvre dans toutes les instances paritaires où ils siègent.

Comme vous le voyez, les mois qui s'annoncent ne sont pas de tout repos. Il est de notre responsabilité collective de tout tenter pour que nous puissions enfin répondre aux attentes des jeunes générations.

Votre engagement militant, prend là toute sa dimension, et il sera important pour relayer ce message.

Merci à vous.
